

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement no 214-2022 modifiant le Règlement de zonage no 55-2006 de la Municipalité de Saint- Honoré-de-Shenley


AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance tenue le 21 juin 2022 le conseil a adopté le projet de Règlement no 214-2022 et intitulé « Règlement de modification du Règlement de zonage no 55-2006 »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 aout 2022 à compter de 18h00, à la salle du Conseil.
3. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de ce projet de règlement est d'agrandir la zone commerciale Ca-13 (pour y inclure les lots 5 059 997 et 5 060 128) à même la zone industrielle I-6, en bordure de la rue Jobin et d'agrandir la zone commerciale Ca-12 (pour y inclure les lots 5 061 282 et 6 031 506) à même la zone publique et institutionnelle P-1, en bordure de la rue Ennis

4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement ainsi que la carte l'accompagnant sont disponibles pour consultation au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture.

**Donné à Saint-Honoré-de-Shenley
ce 2022-07-20**



Pier-Olivier Busque
Directeur général/greffier-trésorier